

Le Jura alsacien

A l'extrême sud du Sundgau apparaissent les premiers plis calcaires jurassiens : c'est le Jura alsacien (Jura sundgauvien, Jura de Ferrette). Ces plis se sont mis en place après le Miocène, en chevauchant vers le nord le remplissage tertiaire de la partie méridionale du fossé rhénan. Le Jura alsacien présente un intérêt particulier, car formé de reliefs calcaires, alors que les Vosges sont un vieux massif hercynien à roches non calcaires (granités, grès, schistes, grauwackes, etc.). Cette petite région est constituée de deux séries de plis orientés approximativement est-ouest : au nord l'anticlinal de Ferrette et du Landskron, dont les calcaires récifaux portent les châteaux des mêmes noms, au sud l'anticlinal du Glaserberg (ou Blochmont) se prolongeant en territoire suisse par la chaîne du Blauen ; entre les deux, le synclinal à fond plat de l'Ill (la rivière alsacienne la plus importante est issue du flanc nord du Glaserberg, à Winkel). Ces terrains sont d'âge secondaire, et les formations d'époque jurassique y dominent. La morphologie jurassienne apparaît nettement dans la région du Glaserberg : dépressions marneuses ou *combes* (Oxfordien) encadrées de *crêtes* calcaires (Rauracien). Le Jura alsacien culmine à 831 m d'altitude au Raemeisberg, avec plusieurs sommets élevés comme le Morimont à 747 m, le Glaserberg à 811 m, le Horni à 785 m. Les crêtes sont couvertes de forêts (par exemple la vaste forêt de Saint-Pierre), alors que les prairies occupent principalement les combes. La nature du sol et l'abondance des précipitations sont à l'origine d'une végétation particulière. Cette région humide (la pluviosité annuelle dépasse 1000 mm) à caractère montagnard, riche en éperons et falaises calcaires, présente un paysage à personnalité marquée la distinguant nettement du Sundgau voisin et des autres parties de l'Alsace.

La flore

les landes, prairies et pelouses

Les landes et prairies sont plus abondantes et plus remarquables que celles du Bas Sundgau. Sur les pentes sud des collines, on trouve des pelouses à Brome érigé (*Bromus erectus*), Koelérie pyramidale (*Koeleria pyramidata*), Fétuque ovine (*Festuca ovina*), etc. Le sol est très réduit, surtout en haut de pente, et parfois la roche calcaire affleure. La flore est particulièrement riche en Orchidées. L'Orchis pâle (*Orchis pollens*), présent ici, n'a qu'une seule autre station en Alsace (colline près de Rouffach). Par ailleurs, la Gentiane printanière (*Gentiana verna*) ne se trouve, en Alsace, que dans quelques pelouses sèches jurassiennes. Parmi les plantes remarquables, on peut encore trouver d'autres Gentianes (*Gentiana ciliata*, *G. cruciata*). Les pelouses exposées au nord présentent déjà un caractère montagnard avec le Nard raide (*Nardus stricto*), l'Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*) et le Genêt ailé (*Genista sagittalis*).

Les forêts

Les forêts du Jura alsacien sont des Hêtraies-Sapinières. Le climat y est rude, avec des pluies dépassant les 1 000 mm par an et 30 à 40 jours d'enneigement. Ceci se traduit par la présence d'espèces montagnardes comme le Chèvrefeuille noir (*Lonicera nigra*), le Groseillier alpin (*Ribes alpinum*) et le Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*). Lors de l'installation par l'armée allemande du camp militaire de Bitche dans les Vosges du Nord, à la fin du 19^e siècle, l'administration forestière allemande a reçu en échange d'anciennes exploitations agricoles du Jura alsacien pour les convertir en Pessières. Sur les 465 ha obtenus, 125 ha ont été plantés d'Épicéas ; la Pyrole unilatérale (*Orthilia secundo*) s'y est installée. Quelques espèces sont plus fréquentes que dans le reste de l'Alsace, voire localisées tout au sud, comme la Gesse printanière

(*Orobus vernus*), le Laurier des bois (*Daphne laureola*), l'Épiaire des Alpes (*Stachys alpina*), la Prêle géante (*Equisetum telmateia*), le Scolopendre (*Phyllitis scolopendrium*).

Les rochers

Les roches calcaires affleurent souvent et abritent quelques espèces dont le Jura rassemble les seules stations alsaciennes, comme le Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpinus*), le Chèvrefeuille des Alpes (*Lonicera alpigena*), l'Alysson des montagnes (*Alyssum montanum*), l'Athamante de Crète (*Athamanta cretensis*), la Moehringie mousse (*Moehringia muscosa*), la Coronille engainante (*Coronilla vaginalis*). D'autres espèces, bien que présentes plus au nord, sont plus fréquentes ici, comme le Chardon décapité (*Carduus defloratus*), l'Arabette tourette (*Arabis turrata*) et la Corbeille d'argent (*Arabis alpina*), le Séséli libanotis (*Seseli libanotis*), la Campanule à feuilles de cranson (*Campanula cochleariifolia*), la Drave faux aïzoon (*Draba aizoides*), l'Épervière peu élevée (*Hieracium humile*), la Langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*).

La faune

le Jura alsacien présente une faune variée et souvent originale, en relation avec les caractéristiques propres à cette petite région de l'extrême sud de l'Alsace.

Mammifères

Les forêts jurassiennes hébergeaient autrefois le Lynx (*Lynx lynx*), l'Ours (*Ursus arctos*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) ; ce dernier n'en a disparu que récemment. Le Sanglier (*Sus scrofa*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Renard (*Vulpes vulpes*), le Blaireau (*Méles méles*), la Martre (*Martes martes*) et l'Écureuil (*Sciurus vulgaris*) y présentent des densités généralement supérieures à la moyenne alsacienne, comme c'est le cas également dans les forêts voisines du Sundgau et des Vosges haut-rhinoises. Il faut saluer le retour récent du Chat sauvage (*Felis silvestris*) ; on peut apercevoir ce prédateur de Campagnols roussâtres (*Clethrionomys glareolus*) aux abords des lisières et dans les clairières. Signalons encore la présence fréquente du Loir (*Disglis*) dans les forêts (Glaserberg par exemple) et dans les vieux vergers.

Oiseaux

L'avifaune est riche et diversifiée. Parmi les espèces remarquables du Jura alsacien, signalons le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*), qui niche dans les arbres et broussailles des versants chauds et en lisière de Hêtraies exposées au sud (par exemple près de Wolschwiller) ; c'est sans doute la seule région d'Alsace où ce Pouillot méridional, en limite d'aire, niche régulièrement. Signalons aussi l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) et le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*), une autre espèce méridionale en limite d'aire, deux oiseaux également présents dans les collines sous-vosgiennes et sundgauviennes ; on pourra les observer dans les milieux ouverts bien exposés comportant haies et buissons (régions de Kiffis, Wolschwiller, Ley-men). Plusieurs couples nicheurs de Grand Corbeau (*Corvus corax*) fréquentent les falaises et abrupts rocheux (Raemeisberg par exemple) ; l'espèce est réapparue en 1973 à Durlinsdorf après une longue éclipse. Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) est absent malgré la présence de nombreux escarpements et falaises. En 1977, le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) a été réintroduit avec succès dans cette région (voir ci-contre). Le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) a été aperçu

dans les ruines du château du Landskron. Le Cincle plongeur ou Merle d'eau (*Cinclus cinclus*) est fréquent le long de la Lucelle.

Le Hibou grand-duc *Bubo bubo*

Ce Rapace, le plus grand Oiseau nocturne d'Europe, dont l'envergure atteint 1,80 m, s'adapte à des biotopes assez variés, pourvu qu'ils soient favorables à la chasse de ses proies favorites : Chouettes hulottes et Lapins. Il manifeste cependant une prédilection pour les falaises et autres sites rocheux (surtout de flancs de vallées), favorables à la nidification. Le Grand-duc a disparu d'Alsace en tant que nicheur au début du siècle (le dernier individu fut abattu en 1938 près des rochers de Wildenstein dans les Vosges du Sud), victime innocente de croyances et de superstitions, à l'origine de la persécution des Rapaces en général et des espèces nocturnes en particulier.

Après l'échec d'une première tentative en 1972 dans les Vosges moyennes, le Hibou grand-duc a été réintroduit dans le Jura alsacien à partir de 1977. Plusieurs couples sont suivis actuellement dans ce secteur où ils se reproduisent régulièrement; le chant grave du Grand-duc résonne à nouveau dans les forêts. On peut espérer qu'à partir de la petite population jurassienne l'espèce colonise les Vosges du Sud, où il faut assurer la tranquillité des falaises susceptibles d'accueillir la nidification de ce Rapace très sensible au dérangement. Le Hibou grand-duc niche également depuis 1986 dans les Vosges du Nord, où il s'est réinstallé spontanément, probablement à la suite de réintroductions massives en Allemagne. De nombreux sites favorables existant dans les Vosges moyennes, on peut s'attendre à une extension de l'espèce.

Amphibiens et Reptiles

Les seules populations naturelles de Vipères en Alsace sont rencontrées dans le Jura alsacien (vallée de l'Ill, Glaserberg) ; il s'agit de la Vipère aspic (*Vipera aspis*). La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) est fréquente dans la vallée de la Lucelle. Le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) est l'Amphibien le plus remarquable de cette région (Ferrette, Biederthal, vallée de la Lucelle). Ce petit Crapaud, qui recherche les secteurs rocheux exposés au sud, est bien connu pour l'étrange comportement du mâle qui transporte la ponte enroulée autour de ses pattes postérieures.